



Prélèvement par le trésor public sur mon compte bancaire

Par **ISAMBOURG Serge**, le **13/07/2017** à **14:41**

Bonjour Maître,

J'ai eu un prélèvement (ATD) de 418.99€ sur mon compte joint le 22 juin de cette année.

Je viens seulement d'avoir une réponse de ma banque (3 semaine) pour me dire qui avait prélevé cette somme : le trésor du VAR, sans aucun courrier préalable .

J'habite en Guyane Française depuis 2015 et n'ai aucun centre d'intérêt dans le VAR.

A la réflexion, il s'agit peut-être d'un PV que le fils de mon épouse aurait eu dans le VAR, où il réside. Enfant majeur, qui travaille, a un compte bancaire, un livret A. C'est son père qui en a la garde sur décision du tribunal.

Ma question est la suivante :

- 1) Est-il normal que moi, donc beau père, me retrouve des prélèvements sur mon compte pour des dettes que le fils de mon épouse (qui ne travaille pas) aurait et ne paie pas ?
- 2) pourquoi ce n'est pas prélevé sur ses comptes ou ceux de son père qui en avait la garde jusqu'à sa majorité ?
- 3) Quels sont mes moyens de recours ?

En vous remerciant, Cordialement.